

PROGRAMME DE FORMATION

INTER ET INTRA-ENTREPRISE – MAJORELLE MOBILITY × HALCYM MOBILITE INTERNATIONALE

Recruter un salarié étranger en France

Sécuriser le parcours juridique, réussir l'intégration

Public concerné :

- DRH, RRH, HRBP en charge du recrutement de profils étrangers
- Responsables et chargés de recrutement, talent acquisition
- Managers accueillant un collaborateur étranger dans leur équipe
- PME et ETI sans équipe mobilité ou immigration dédiée

Objectifs pédagogiques :

Recruter un salarié étranger en France est un sujet classique sur le fond, mais souvent mal maîtrisé dans sa mise en œuvre opérationnelle : sécurisation des titres de séjour, autorisation de travail, spécificités contractuelles d'un côté ; réussite de l'intégration et de l'expérience collaborateur de l'autre. Cette formation propose une approche complète, juridique et RH, du parcours de recrutement d'un salarié étranger.

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure de :

- Identifier le cadre juridique applicable au recrutement d'un salarié étranger (ressortissant UE/EEE ou pays tiers).
- Sécuriser les formalités d'embauche et prévenir le risque de travail illégal (emploi d'étranger sans titre).
- Appliquer les spécificités du contrat de travail et de l'affiliation à la protection sociale du salarié étranger.
- Construire un parcours d'intégration adapté aux enjeux interculturels (onboarding, accompagnement du collaborateur et de sa famille).
- Identifier les leviers d'une expérience collaborateur réussie, du recrutement à la prise de poste.

Prérequis :

Aucun prérequis technique. Une première expérience du recrutement en France est un atout pour resituer les spécificités propres aux profils étrangers.

Durée et format :

1 journée, soit 6 heures (9h-12h / 14h-17h), en présentiel ou à distance (classe virtuelle). Environ deux tiers du temps sont consacrés au cadre juridique du recrutement (droit du travail et immigration), un tiers à l'intégration et à l'expérience collaborateur.

Programme détaillé :

Ce programme est à jour des dernières évolutions législatives et réglementaires applicables (octobre 2026).

Partie 1 : Le cadre juridique du recrutement (environ 4h – Clarisse Delaitre)

1. Identifier la situation du candidat

- Distinguer les situations : ressortissant UE/EEE, ressortissant d'un pays tiers
- Les procédures d'obtention des visas de travail
- Les titres de séjour autorisant à travailler et leur articulation avec l'autorisation de travail
- Panorama des principales procédures : passeport talent, salarié, mobilité intra-groupe, détachement, changement de statut étudiant, etc.

2. Sécuriser l'embauche

- Les vérifications à effectuer avant l'embauche (contrôle du titre, durée de validité)
- Le délit d'emploi d'étranger sans titre : régime, sanctions et solidarité financière
- Les formalités déclaratives (DPAE, visite médicale, information/consultation le cas échéant)

3. Le contrat de travail et la protection sociale du salarié étranger

- Rédaction du contrat : clauses spécifiques et points de vigilance
- Affiliation à la sécurité sociale française, cas particuliers
- Éléments de fiscalité applicables (régime des impatriés le cas échéant)
- Actualité législative, réglementaire et jurisprudentielle

Partie 2 : Réussir l'intégration – l'expérience collaborateur (environ 2h – Sandrine Mathelin)

4. Les enjeux de l'onboarding

- Les leviers d'un accompagnement réussi : démarches administratives, logement, installation, famille, coordination RH et prestataires
- Introduction au management interculturel : comprendre les différences culturelles pour mieux manager et mieux communiquer
- Retours d'expérience, bonnes pratiques d'entreprises et points de vigilance

5. Construire un parcours d'onboarding

- Les étapes clés du parcours : avant l'arrivée, à l'arrivée, les premiers mois
- Les acteurs et les responsabilités
- Cas pratique : construction d'un parcours d'onboarding

Modalités pédagogiques :

Formation alternant apports d'expertise, décryptage des enjeux réglementaires et RH, études de cas issus de situations réelles, ateliers pratiques et échanges de pratiques entre participants.

Tout au long de la formation, les intervenantes alternent les prises de parole juridiques et RH afin de faire le lien entre la théorie et la mise en œuvre concrète des procédures et recommandations RH.

Formation à distance : classe virtuelle ; le lien de connexion et le support sont adressés aux participants avant la session.

Formatrices :

Clarisse Delaitre – Avocate Associée, responsable Majorelle Mobility (Majorelle Avocats)

Avocate expérimentée, anglophone, spécialisée en droit social international. Clarisse Delaitre assiste les entreprises sur toutes les questions relatives aux relations de travail en contexte international, tant en conseil qu'en contentieux : recrutement et détachement de salariés étrangers, expatriation, immigration professionnelle et sécurisation des mobilités internationales. Elle conseille aussi bien les entreprises françaises déployant des collaborateurs à l'étranger que les entreprises étrangères s'implantant en France.

Sandrine Mathelin – Fondatrice d'Halcym Mobilité Internationale (intervenante en sous-traitance)

Consultante RH spécialisée en mobilité internationale, Sandrine Mathelin accompagne les entreprises dans la structuration de leurs pratiques RH liées à la mobilité internationale : définition des politiques de mobilité, construction de packages, expérience collaborateur et gouvernance mobilité. Son expertise s'appuie sur une solide expérience de terrain et complète le regard juridique pour une approche à 360° des enjeux de mobilité internationale.

Support pédagogique :

- Support de formation remis à chaque participant (format PowerPoint / PDF)

Modalités de suivi et d'évaluation :

- Questionnaire de positionnement adressé aux participants 15 jours avant la formation pour identifier leur niveau et leurs attentes
- Cas pratiques en cours de formation
- Quiz d'évaluation des acquis en fin de formation, au regard des objectifs pédagogiques
- Évaluation de satisfaction à chaud en fin de formation
- Feuille d'émargement (signée par demi-journée)
- Attestation de fin de formation / certificat de réalisation

Modalités et délais d'accès :

- Inter-entreprises : inscription jusqu'à 10 jours ouvrés avant la session, dans la limite des places disponibles.
- Intra-entreprise : date à planifier d'un commun accord.
- Une convention de formation est adressée à l'entreprise avant le démarrage de la formation, ainsi qu'une convocation à chaque participant.

Indicateurs de résultats :

Nouvelle formation : les indicateurs de résultats (taux de satisfaction des participants, taux d'atteinte des objectifs) seront publiés à l'issue des premières sessions.

Tarif et modalités :

Date	Déroulement	Tarif	Durée	Contact
À définir d'un commun accord	Intra-entreprise – présentiel ou à distance	Sur devis	1 journée (6h) 9h-12h / 14h-17h	cdelaître@majorelle-avocats.com
11 décembre 2026 18 février 2027 25 mai 2027	Inter-entreprises – présentiel ou à distance	1.500 € HT par participant Tarif dégressif à partir du 2e participant d'une même entreprise	1 journée (6h) 9h-12h / 14h-17h	cdelaître@majorelle-avocats.com

Organisme de formation et financement :

Formation dispensée par MAJORELLE RH, organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 52440909044 auprès du préfet de région des Pays-de-la-Loire (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État).

MAJORELLE RH est certifiée Qualiopi au titre de la catégorie « actions de formation ». Cette formation peut faire l'objet d'une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise, selon les critères de ce dernier. Certificat n° F3321-1-I en date du 13/05/2025.

Majorelle Mobility (Majorelle Avocats) et Halcym Mobilité Internationale interviennent pour le compte de MAJORELLE RH, qui assure la contractualisation, l'organisation et le suivi qualité de la formation.

Programme mis à jour le 09/10/2026